

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT
DE SAINT BRIEUC

COMMUNE DE
POMMERIT LE VICOMTE

DATE de CONVOCATION
3 décembre 2015

DATE D'AFFICHAGE

11 décembre 2015

En exercice 19
PRESENTS 16

VOTANTS 16
(+ 2 procurations)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération N° 2015 12 10 01

L'an DEUX MIL QUINZE Le DIX DECEMBRE à vingt heures

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. GAUTIER Alain

Etaient présents : MM BISSON Cyril GAUTIER Alain, GUEGAN Michelle, GUILBAUT Romain, GUYOMARD Gérard, HIVARD Josiane, IGIGABEL Laurianne, ILLIEN Monique, JANNIN Eric, LANCIEN Michel, LE PAGE Yvon, LE QUERRIOU David, LE SAINT Florence, RONDOT Marie-Ange, TOURBOT Nadine, WOESTYN Marc

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : MM BELLEGOU Anne (pouvoir à LANCIEN Michel) , BIDAULT Antoine (pouvoir à RONDOT Marie-Ange)

Monsieur WOESTYN Marc a été nommé(e) secrétaire de séance.

Avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Monsieur Alain GAUTIER, Maire rappelle que la loi NOTRe du 7/08/2015 vise à renforcer les intercommunalités en passant de 5 000 à 15 000 habitants.

Pour les Côtes d'Armor, le projet de Schéma présenté par le Préfet en CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) le 13 octobre 2015 prévoit une diminution de 30 à 9 intercommunalités avec un nombre d'habitants allant de 30 000 à 150 000.

Pour le territoire, Le préfet prévoit une fusion entre Lanvallon-Plouha et Leff Communauté ; un territoire qui regrouperait 28 communes et 30 677 habitants. Monsieur Le Maire précise que la population moyenne des 9 intercommunalités projetées serait de 68 445 habitants.

Monsieur Alain GAUTIER, Maire rappelle également qu'un travail est mené depuis 2014 entre les Communautés de Communes de Lanvallon-Plouha, Leff Communauté et Sud Goëlo avec l'aide du cabinet « Côtes d'Armor Développement ». Il en ressort un ensemble équilibré tant financier qu'au niveau des compétences déjà existantes entre ces 3 EPCI (Établissement de Coopération Intercommunal).

Ce regroupement représenterait 45 000 habitants, ce qui paraît être un territoire tout à fait viable pour exister et proposer les services nécessaires et utiles à la population.

Suite aux différents échanges, Monsieur Alain GAUTIER, Maire propose d'adopter la délibération suivante :

- ✓ Emettre un avis défavorable au projet de Schéma présenté par le Préfet
- ✓ Approuve un regroupement des 3 Communautés de Communes de Lanvallon-Plouha, Leff Communauté et Sud Goëlo
- ✓ Et demande au préfet de soumettre ce projet à l'avis de la CDCI qui se réunira le 18 janvier 2016

→ approbation unanime.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Alain GAUTIER



